

# Exigences prudentielles de publication

selon l'ordonnance de la FINMA sur les  
obligations des banques et des maisons  
de titres en matière de publication

**Situation au 31.12.2025**  
**Version 1.0 du 20.04.2026**



**BCVS**

Bienvenue Chez Vous

[bcvs.ch](http://bcvs.ch)

### Récapitulatif de la gestion des risques, indicateurs-clés et positions pondérées en fonction des risques (*risk-weighted assets, RWA*)

KM1	Chiffres-clés essentiels prudentiels	4
OVA	Approche de la banque en matière de gestion des risques	5
OV1	Aperçu des positions pondérées en fonction des risques (RWA)	5

### Composition des fonds propres et des TLAC

CCA	Caractéristiques principales des fonds propres pris en compte et d'autres instruments avec <i>total loss absorbing capacity</i> (TLAC)	6
CC1	Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte	7
CC2	Réconciliation du bilan par rapport aux fonds propres pris en compte	8

### Rémunérations

REMA	Rémunérations : politiques	9
------	----------------------------	---

### Risque de crédit

CRA	Risque de crédit : informations générales	9
CR1	Risque de crédit : qualité de crédit des actifs	9
CR2	Risque de crédit : modifications dans les portefeuilles de créances et de titres de créance en défaut	9
CRB	Risque de crédit : indications supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs	10
CRC	Risque de crédit : indications sur les techniques d'atténuation du risque	11
CR3	Risque de crédit : vue d'ensemble des techniques d'atténuation du risque	11
CRD	Risque de crédit : indications sur l'utilisation de notations externes selon l'AS-BRI	11
CR4	Risque de crédit : positions et effets de l'atténuation du risque de crédit selon l'AS-BRI	12
CR5	Risque de crédit : positions par classes de positions et pondération en fonction des risques selon l'AS-BRI	13
CRE	IRB : indications relatives aux modèles	15

### Risque de crédit de contrepartie

CCRA	Risque de crédit de contrepartie : indications générales	15
CCR5	Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés pour les positions exposées au risque de crédit de contrepartie	15
CCR8	Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales (CCP)	15

### Titrisations

SECA	Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation	16
------	---	----

### Risques de marché

MRA	Risques de marché : indications générales	16
MRB	Risques de marché : indications en cas d'utilisation de l'approche des modèles	16
MR3	Risques de marché : fonds propres minimaux selon l'approche standard simple	16

### Risque d'éventuels ajustements de la valeur de crédit pour les dérivés et les opérations de financement de titres (risque de CVA)

CVAA	Risque de CVA : indications qualitatives générales sur la gestion des risques de CVA	17
------	--	----

### Risques opérationnels

ORA	Risques opérationnels : indications qualitatives sur la gestion des risques opérationnels	17
OR3	Risques opérationnels : fonds propres minimaux	17

---

**Risques de taux d'intérêt du portefeuille bancaire**

<b>IRRBBA</b>	Risques de taux d'intérêt : objectifs et directives pour la gestion du risque de taux d'intérêt du portefeuille bancaire	<b>18</b>
<b>IRRBBA1</b>	Risques de taux d'intérêt : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux d'intérêt	<b>20</b>
<b>IRRBB1</b>	Risques de taux d'intérêt : informations quantitatives sur la valeur actuelle et la valeur de rendement	<b>21</b>

**Leverage ratio**

<b>LR1</b>	Ratio de levier ( <i>leverage ratio</i> ) : réconciliation entre les actifs au bilan et l'engagement total	<b>21</b>
------------	--	-----------

**Liquidités**

<b>LIQA</b>	Liquidités : gestion des risques de liquidités	<b>22</b>
<b>LIQ1</b>	Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités à court terme ( <i>liquidity coverage ratio</i> , LCR)	<b>22</b>
<b>LIQ2</b>	Liquidités : informations relatives au ratio de financement ( <i>net stable funding ratio</i> , NSFR)	<b>24</b>

<b>Gouvernance d'entreprise</b>	<b>26</b>
---------------------------------	-----------

<b>Risques financiers liés au climat</b>	<b>26</b>
--	-----------

---

Dans cette publication, les lignes qui ne sont pas pertinentes ne sont pas renseignées.

Conformément aux dispositions transitoires définies dans l'OPub-FINMA, la publication des tableaux qui se rapportent à des jours de référence antérieurs au 01.01.2025 s'appuie, en principe, sur le droit applicable au jour de référence.

Les chiffres mentionnés dans cette publication sont arrondis individuellement.

Le présent rapport est publié en français et en allemand. La version française fait foi.

## TABLEAU KM1

### Chiffres-clés essentiels prudents

en milliers de francs

		a	b	c	d	e
		31.12.2025	30.09.2025	30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024
<b>Fonds propres pris en compte (CHF)</b>						
1	Fonds propres de base durs (CET1)	1'646'719	n/a	1'584'468	n/a	1'581'015
2	Fonds propres de base (Tier 1)	1'646'719	n/a	1'584'468	n/a	1'581'015
3	Fonds propres totaux	1'713'719	n/a	1'651'468	n/a	1'646'015
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)</b>						
4	RWA	9'575'354	n/a	9'471'030	n/a	9'195'670
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (% des RWA)</b>						
5	Ratio CET1 (%)	17,2 %	n/a	16,7 %	n/a	17,2 %
6	Ratio de fonds propres de base (%)	17,2 %	n/a	16,7 %	n/a	17,2 %
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	17,9 %	n/a	17,4 %	n/a	17,9 %
<b>Exigences relatives aux volants de CET1 (% des RWA)</b>						
8	Volant de fonds propres selon les normes minimales de Bâle	2,5 %	n/a	2,5 %	n/a	2,5 %
11	Ensemble des exigences de volants en qualité CET1	2,5 %	n/a	2,5 %	n/a	2,5 %
12	CET1 disponibles afin de satisfaire aux exigences de volants après déduction des CET1 affectés à la couverture des exigences minimales et le cas échéant à la couverture des exigences en matière de capacité totale d'absorption des pertes ( <i>total loss absorbing capacity</i> , TLAC) (%)	9,9 %	n/a	9,4 %	n/a	9,9 %
<b>Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (% des RWA)</b>						
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (%)	4,0 %	n/a	4,0 %	n/a	4,0 %
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	1,2 %	n/a	1,2 %	n/a	1,3 %
12c	Ratio-cible en CET1 (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,0 %	n/a	9,0 %	n/a	9,1 %
12d	Ratio-cible en Tier 1 (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10,8 %	n/a	10,8 %	n/a	10,9 %
12e	Ratio-cible du capital total (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	13,2 %	n/a	13,2 %	n/a	13,3 %
<b>Ratio de levier selon les normes minimales de Bâle</b>						
13	Engagement total (LRD) (CHF)	22'390'283	n/a	22'183'522	n/a	21'145'697
14	Ratio de levier, exprimé en Tier 1, en % du LRD, y compris les répercussions d'une exception provisoire des avoirs de banques centrales	7,4 %	n/a	7,1 %	n/a	7,5 %
14e	Fonds propres minimaux (art. 42 OFR) <sup>1</sup>	766'028	n/a	757'682	n/a	n/a
<b>Ratio de liquidités à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i>, LCR)<sup>2</sup></b>						
15	Numérateur du LCR : Somme des actifs liquides de haute qualité	4'413'059	4'301'965	4'155'186	3'918'644	3'867'591
16	Dénominateur du LCR : Somme nette des sorties de trésorerie	2'529'718	2'493'958	2'429'759	2'490'443	2'476'115
17	LCR (%)	174,4 %	172,5 %	171,0 %	157,3 %	156,2 %
<b>Ratio de financement (<i>Net Stable Funding Ratio</i>, NSFR)</b>						
18	Financement stable disponible (CHF)	16'948'119	n/a	16'533'255	n/a	16'147'101
19	Financement stable nécessaire (CHF)	13'503'141	n/a	13'256'307	n/a	12'533'796
20	NSFR (%)	125,5 %	n/a	124,7 %	n/a	128,8 %

<sup>1</sup> La plus grande des valeurs suivantes : 8 % des RWA (ligne 4) ou 3 % de l'engagement total (ligne 13)

<sup>2</sup> Valeurs mensuelles moyennes de chaque trimestre.

## TABLEAU OVA

### Approche de la banque en matière de gestion des risques

L'approche de la banque en matière de gestion des risques est décrite au ch. 3 Gestion des risques de l'annexe aux comptes annuels (p. 64-68 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU OV1

### Aperçu des positions pondérées en fonction des risques (RWA)

en milliers de francs

	a	b	c	
	RWA	RWA	Fonds propres minimaux	
	31.12.2025	30.06.2025	31.12.2025	
1	<b>Risque de crédit, à l'exception du risque de crédit de contrepartie</b>	<b>8'823'213</b>	<b>8'640'697</b>	<b>705'857</b>
2	- déterminé par l'approche standard internationale pour les risques de crédit (AS-BRI)	8'823'213	8'640'697	705'857
6	<b>Risque de crédit de contrepartie</b>	<b>20'627</b>	<b>33'718</b>	<b>1'650</b>
7	- déterminé par l'approche standard pour le calcul des équivalents-crédit des dérivés (SA-CCR)	20'627	33'718	1'650
10	<b>Ajustements de la valeur de crédit pour les dérivés et les opérations de financement de titres (CVA)</b>	<b>70'280</b>	<b>154'831</b>	<b>5'622</b>
13	<b>Part d'avoirs collectifs gérés – déterminée par l'approche basée sur un mandat (MBA)</b>	<b>8'827</b>	<b>7'280</b>	<b>706</b>
14a	<b>Part d'avoirs collectifs gérés – déterminée par l'approche simplifiée</b>	<b>182'423</b>	<b>168'891</b>	<b>14'594</b>
20	<b>Risque de marché</b>	<b>12'066</b>	<b>11'396</b>	<b>965</b>
20a	- déterminé selon l'approche standard simple pour les risques de marché	12'066	11'396	965
24	<b>Risques opérationnels</b>	<b>448'291</b>	<b>444'589</b>	<b>35'863</b>
25	<b>Montants inférieurs aux seuils pertinents pour les déductions (positions soumises à pondération en fonction des risques de 250 %)</b>	<b>9'627</b>	<b>9'627</b>	<b>770</b>
29	<b>Total</b>	<b>9'575'354</b>	<b>9'471'030</b>	<b>766'028</b>

## TABLEAU CCA

### Caractéristiques principales des fonds propres pris en compte et d'autres instruments avec *total loss absorbing capacity* (TLAC)

1	Émetteur	Banque Cantonale du Valais (BCVS)
2	Identifiant univoque	Action nominative (CH0305951201)
3	Droit régissant l'instrument	Loi sur la BCVS et statuts de la BCVS Société anonyme de droit public au sens de l'article 763 al. 1 CO
3a	Pour les autres instruments TLAC pris en compte, soumis à un droit étranger : moyens par lesquels le critère d'exécution figurant dans le paragraphe 13 du <i>term sheet</i> TLAC est assuré	n/a
<b>Traitement prudentiel</b>		
4	- Prise en compte selon le régime transitoire de l'ordonnance du 1 <sup>er</sup> juin 2012 sur les fonds propres dans sa version du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	CET1
5	- Prise en compte selon le régime post-transitoire de l'ordonnance du 1 <sup>er</sup> juin 2012 sur les fonds propres dans sa version du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	CET1
6	- Éligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	Individuel
7	- Type d'instrument	Titre de participation
8	Montant pris en compte comme fonds propres prudentiels (en millions de CHF)	158
9	Valeur nominale de l'instrument	158'000'000
10	Classification comptable	Capital-actions
11	Date initiale d'émission	2016
12	Avec ou sans échéance	Sans échéance
13	- Date d'échéance initiale	n/a
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur, sous réserve d'accord prudentiel	Non
15	- Date du remboursement anticipé facultatif dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel, fiscal ou prudentiel, et montant du remboursement	n/a
16	- Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	n/a
<b>Dividende / coupon</b>		
17	- Dividende, coupon fixe ou variable	Variable
18	- Taux du coupon et indice, le cas échéant	n/a
19	- Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes, où l'absence de dividende sur l'instrument implique une renonciation au dividende sur les actions ordinaires	Non
20	- Paiement d'intérêts ou de dividendes totalement discrétionnaire, partiellement discrétionnaire, obligatoire	Totalement discrétionnaire
21	- Existence d'un saut de rémunération ( <i>step up</i> ) ou d'une autre incitation au remboursement	n/a
22	- Non cumulatif / cumulatif	n/a
23	Convertible ou non convertible	n/a
24	- Si convertible : seuil de déclenchement de la conversion	n/a
25	- Si convertible : total ou partiel	n/a
26	- Si convertible : taux de conversion	n/a
27	- Si convertible : conversion obligatoire / facultative	n/a
28	- Si convertible : indication du type d'instrument remis après conversion	n/a
29	- Si convertible : indication de l'émetteur de l'instrument remis après conversion	n/a
30	Mécanisme d'abandon de créance	n/a
31	- En cas d'abandon de créance : critère déclenchant l'abandon	n/a
32	- En cas d'abandon de créance : total / partiel	n/a
33	- En cas d'abandon de créance : permanent ou temporaire	n/a
34	- En cas d'abandon temporaire de créance : description du mécanisme de recouvrement ( <i>write up</i> )	n/a
34a	Type de subordination	n/a
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation : indication du type d'instrument de rang immédiatement supérieur dans la hiérarchie de l'entité juridique concernée	n/a
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous les normes minimales de Bâle dans la version selon l'annexe 1 de l'OFR	n/a
37	Dans l'affirmative : description de ces caractéristiques	n/a

## TABLEAU CC1

### Présentation des fonds propres pris en compte

en milliers de francs

		a	b
		Montants	Références
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>			
1	Capital social émis et libéré, pleinement pris en compte	158'000	A
2	Réserves issues des bénéfices, y c. réserves pour risques bancaires généraux après déduction des engagements fiscaux latents qui ne sont pas adossés à une provision correspondante, bénéfice ou perte reporté(e) et de la période concernée	1'352'941	B
3	Réserves issues du capital, réserves pour conversion des monnaies étrangères dans les boucllements consolidés et autres réserves	145'319	C
<b>6</b>	<b>CET1, avant ajustements prudentiels</b>	<b>1'656'260</b>	
16	Positions nettes longues en propres instruments CET1	-9'541	D
<b>28</b>	<b>Somme des ajustements relatifs au CET1</b>	<b>-9'541</b>	
<b>29</b>	<b>CET1 net</b>	<b>1'646'719</b>	
<b>Fonds propres de base supplémentaires (AT1)</b>			
<b>44</b>	<b>AT1 net</b>		
<b>45</b>	<b>Fonds propres de base (Tier 1) net (= CET1 net + AT1 net)</b>	<b>1'646'719</b>	
<b>Fonds propres complémentaires (Tier 2)</b>			
50	Corrections de valeurs ; provisions et amortissements de prudence ainsi que réserves forcées relatives aux immobilisations financières.	67'000	
<b>58</b>	<b>Tier 2 net</b>	<b>67'000</b>	
<b>59</b>	<b>Fonds propres pris en compte (Tier 1 net + Tier 2 net)</b>	<b>1'713'719</b>	
<b>60</b>	<b>Somme des positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>	<b>9'575'354</b>	
<b>Ratios de fonds propres</b>			
61	Ratio CET1 (ligne 29) (en % des RWA)	17,2 %	
62	Ratio Tier 1 (ligne 45) (en % des RWA)	17,2 %	
63	Ratio relatif aux fonds propres pris en compte (ligne 59) (en % des RWA)	17,9 %	
64	Exigences de volants spécifiques en CET1 selon les normes minimales de Bâle : volant de fonds propres + volant anticyclique étendu selon l'art. 44a OFR + volant de fonds propres relatif aux banques d'importance systémique (en % des RWA)	2,5 %	
65	- Dont volant de fonds propres selon les normes minimales de Bâle (en % des RWA)	2,5 %	
68	CET1 disponibles pour satisfaire les exigences en volants selon les normes minimales de Bâle (ligne 64) après déduction du CET1 pour couvrir les exigences minimales et, le cas échéant, les exigences TLAC (en % des RWA)	9,9 %	
68a	Exigences globales en CET 1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	9,0 %	
68b	- Dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	1,2 %	
68c	CET1 disponibles (en % des RWA)	13,7 %	
68d	Exigences globales en Tier 1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	10,8 %	
68e	Tier 1 disponible (en % des RWA)	15,5 %	
68f	Fonds propres minimaux majorés du volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques	13,2 %	
68g	Fonds propres pris en compte (en % des RWA)	17,9 %	
<b>Montants inférieurs aux seuils, avant pondération en fonction des risques</b>			
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier et autres instruments avec TLAC dans le secteur financier	15'691	E
73	Participations qualifiées dans le secteur financier qui sont prises en compte comme CET1	3'851	E
<b>Plafonds relatifs à la prise en compte dans le Tier 2</b>			
76	Corrections de valeurs prises en compte dans le Tier 2 portant sur les positions selon l'approche standard internationale pour les risques de crédit (AS-BRI), avant plafonnement	67'000	
77	Plafond relatif à la prise en compte des corrections de valeurs selon l'AS-BRI	110'668	

## TABLEAU CC2

### Réconciliation du bilan par rapport aux fonds propres pris en compte

Bilan  
en milliers de francs

	a	c
	Selon clôture comptable	Références
<b>Actifs</b>		
Liquidités	3'390'089	
Créances sur les banques	345'417	
Créances résultant d'opérations de financement de titres		
Créances sur la clientèle	2'163'183	
Créances hypothécaires	14'073'478	
Opérations de négoce	682	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	56'085	
Immobilisations financières	1'796'817	
Comptes de régularisation actif	21'676	
Participations	19'541	E
Immobilisations corporelles	122'676	
Autres actifs	52'592	
<b>Total des actifs</b>	<b>22'042'237</b>	
<b>Engagements</b>		
Engagements envers les banques	1'184'611	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	50'000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'879'953	
Engagements résultant d'opérations de négoce		
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	114'526	
Obligations de caisse	69'604	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'947'000	
Comptes de régularisation passifs	67'006	
Autres passifs	70'151	
Provisions	12'667	
<b>Total des engagements</b>	<b>20'395'518</b>	
- Dont engagements subordonnés pris en compte en qualité de fonds propres complémentaires (Tier 2).		
- Dont engagements subordonnés pris en compte en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1).		
<b>Fonds propres</b>		
Réserve pour risques bancaires généraux	718'811	B
Capital social	158'000	A
- Dont reconnu en qualité de fonds propres de base durs CET1	158'000	A
- Dont reconnu en qualité d'AT1		
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices ou pertes reportés et de la période concernée	779'448	B / C
Propres parts du capital	-9'541	D
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1'646'719</b>	

## TABLEAU REMA

### Rémunérations : politiques

Le devoir de publication de ce tableau ne s'applique qu'aux établissements soumis à l'application impérative de la Circ.-FINMA 2010/1 Systèmes de rémunération (cm 6). La Banque Cantonale du Valais n'est pas soumise à cette publication.

La partie Rémunérations, participations et prêts du chapitre Gouvernance d'entreprise présente le système de rémunération en vigueur à la BCVS (p. 49-50 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU CRA

### Risque de crédit : informations générales

Les informations sur la gestion du risque de crédit sont présentées au ch. 3.1 Risques de crédit de l'annexe aux comptes annuels (p. 64-65 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU CR1

### Risque de crédit : qualité de crédit des actifs

en milliers de francs

	a		b	c	d		e	f	g			
	Valeurs comptables brutes des				Corrections de valeur / provisions	Dont corrections de valeur / provisions ECL pour les défauts de crédit issus de positions selon l'AS-BRI				Dont corrections de valeur / provisions ECL pour les défauts de crédit issus de positions selon l'IRB	Valeurs nettes	
	positions en défaut	positions non en défaut				attribuées à la catégorie « spécifique »						attribuées à la catégorie « général »
1	Créances (à l'exception des titres de dette)	327'657	16'340'321	146'389				16'521'589				
2	Titres de créance		1'732'979					1'732'979				
3	Positions hors bilan	200	483'503	1'840				481'862				
4	<b>Total</b>	<b>327'857</b>	<b>18'556'802</b>	<b>148'229</b>				<b>18'736'430</b>				

## TABLEAU CR2

### Risque de crédit : modifications dans les portefeuilles de créances et de titres de créance en défaut

en milliers de francs

		a
1	Créances et titres de créance en défaut à la fin de la période précédente	375'568
2	Créances et titres de créance en défaut depuis la fin de la période précédente	83'044
3	Positions qui ne relèvent plus du statut « en défaut »	-122'216
4	Montants partiellement ou totalement décomptabilisés	
5	Autres changements	-8'739
6	<b>Créances et titres de créance en défaut, à la fin de la période sous revue</b>	<b>327'657</b>

## TABLEAU CRB

### Risque de crédit : indications supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs <sup>1</sup>

en milliers de francs

	Segmentation du risque crédit - branches							Total
	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	
<b>Bilan / Créances</b>								
Liquidités	3'327'974						62'114	3'390'089
Créances sur les banques			284'928					284'928
Créances sur la clientèle	25'570	934'353	11'194	752'591	243'125		210'530	2'177'364
Créances hypothécaires	66	8'787	3'540	43'089	43'726		14'018'495	14'117'703
Opérations de négoce							352	352
Immobilisations financières	91'542	255'336	559'423	821'057		8'373	61'086	1'796'817
Comptes de régularisation							21'676	21'676
Participations						19'541		19'541
Immobilisations corporelles							122'676	122'676
Autres actifs							52'592	52'592
<b>Total</b>	<b>3'445'152</b>	<b>1'198'477</b>	<b>859'085</b>	<b>1'616'736</b>	<b>286'851</b>	<b>27'915</b>	<b>14'549'522</b>	<b>21'983'738</b>
<b>Hors Bilan</b>								
Engagements conditionnels		186		13'554	11'967		1'392	27'100
Engagements irrévocables	32	3'210		88'033	38'376		275'166	404'817
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires							51'785	51'785
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>3'396</b>		<b>101'588</b>	<b>50'344</b>		<b>328'343</b>	<b>483'703</b>
<b>Créances en souffrance</b>								
Créances en souffrance					2		55	57
- dont créances en souffrance ; mais pas compromises								
- dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours ; mais pas compromises					2		55	57
<b>Créances compromises</b>								
Créances compromises	3'006	904	234	41'646	33'341		248'469	327'600
- dont créances compromises « échues »	888	19		28'621	18'511		108'607	156'646
- dont créances compromises « non échues »	2'118	886	234	13'025	14'830		139'862	170'955
Corrections de valeur pour des positions compromises	52	0	90	35'504	23'175		29'162	87'983

<sup>1</sup> Présentation sans compensation des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises.

## TABLEAU CRC

### Risque de crédit : indications sur les techniques d'atténuation du risque

Les informations relatives aux techniques d'atténuation du risque sont présentées au ch. 5 Evaluation des sûretés de crédit de l'annexe aux comptes annuels (p. 70 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU CR3

### Risque de crédit : vue d'ensemble des techniques d'atténuation du risque

en milliers de francs

	a	b	c	d	e
	Positions sans couverture aux valeurs comptables	Positions couvertes aux valeurs comptables	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières	Dont positions couvertes par des dérivés de crédit
1 Prêts, à l'exception des titres de créance <sup>1</sup>	15'906'488	673'507	315'071	358'436	
2 Titres de créance	1'732'979				
<b>3 Total</b>	<b>17'639'466</b>	<b>673'507</b>	<b>315'071</b>	<b>358'436</b>	
4 - Dont en défaut	231'324	8'246	2'544	5'702	

<sup>1</sup> Les positions adossées à des créances hypothécaires sont déclarées dans la colonne a.

## TABLEAU CRD

### Risque de crédit : indications sur l'utilisation de notations externes selon l'AS-BRI

La Banque Cantonale du Valais n'utilise pas les notations externes pour le calcul des fonds propres nécessaires selon l'approche standard.

**TABLEAU CR4**
**Risque de crédit : positions et effets de l'atténuation du risque de crédit selon l'AS-BRI <sup>1</sup>**

en milliers de francs		a	b	c	d	e	f
		Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque et avant mesures d'atténuation du risque		Positions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque		RWA	Densité RWA
		Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	3'419'516		3'443'884	13		0,0 %
2	Collectivités de droit public	917'361	272'365	1'193'395	40'974	515'674	41,8 %
3	Banques multilatérales de développement						
4	Banques	848'868		848'868		482'811	56,9 %
	- Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais avec une réglementation et une surveillance équivalentes						
5	Titres de créance couverts	434'803		434'803		56'980	13,1 %
	- Dont lettres de gage suisses	419'803		419'803		41'980	10,0 %
6	Entreprises	1'329'846	574'751	1'061'624	67'663	1'038'605	92,0 %
	- Dont maisons de titres ne gérant pas de comptes et autres établissements financiers, sauf s'ils sont inclus dans la ligne 4	138'914	85'050	133'321	11'067	139'816	96,8 %
	- Dont financements spéciaux						
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif	24'064		24'064		45'721	190,0 %
8	<i>Retail</i>	331'337	354'824	208'758	38'309	190'195	77,0 %
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers	14'052'343	632'751	13'836'839	138'259	5'888'608	42,1 %
	- Dont immeubles d'habitation à usage propre (GRRE)	10'278'762	212'972	10'101'523	46'412	3'348'686	33,0 %
	- Dont immeubles d'habitation de rapport (IPRRE)	2'194'066	95'612	2'192'411	9'038	1'089'106	49,5 %
	- Dont immeubles commerciaux à usage propre (GCRE)	634'181	96'520	631'796	12'591	478'200	74,2 %
	- Dont immeubles commerciaux de rapport (IPCRE)	799'969	217'174	765'744	59'744	760'322	92,1 %
	- Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles	145'365	10'474	145'365	10'474	212'294	136,2 %
10	Positions en défaut	301'284	19'156	292'223	4'405	386'108	130,3 %
11	Autres positions	269'609	70'468	269'609	59'258	227'785	69,3 %
<b>12</b>	<b>Total</b>	<b>21'929'029</b>	<b>1'924'314</b>	<b>21'614'067</b>	<b>348'881</b>	<b>8'832'488</b>	<b>40,2 %</b>

<sup>1</sup> Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises ne sont pas intégrées à ce tableau.

**TABLEAU CR5**
**Risque de crédit : positions par classes de positions et pondération en fonction des risques selon l'AS-BRI<sup>1</sup>**

en milliers de francs		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
Classe de positions / pondération en fonction des risques (%)		0, 10, 15	20, 25	30, 35	40, 45, 50, 55	60, 70, 75, 80, 85	90, 100, 110, 115	130, 150, 250	400	1250	Somme des positions exposées au risque de crédit après application de facteurs de conversion en équivalent-crédit et mesures visant à atténuer le risque
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	3'443'897									3'443'897
2	Collectivités de droit public		338'433		895'925		12				1'234'370
3	Banques multilatérales de développement										
4	Banques			119'445		725'699		3'724			848'868
	- Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais soumis à une réglementation et à une surveillance équivalentes										
5	Titres de créance couverts	419'803					15'000				434'803
	- Dont lettres de gage suisses	419'803									419'803
6	Entreprises		40'689				1'088'599				1'129'288
	- Dont maisons de titres ne gérant pas des comptes et autres établissements financiers, à l'exception de ceux portés ligne 4		82				140'980	3'327			144'389
	- Dont financements spéciaux										
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif							24'064			24'064
8	Retail					230'368	16'699				247'067
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers		3'156'223	6'741'344	1'615'712	1'526'605	799'204	136'010			13'975'097
	- Dont immeubles d'habitation à usage propre		3'156'223	5'883'035	1'054'487	53'908	282				10'147'935
	- Dont autres immeubles d'habitation			858'309	556'006	753'401	11'717	22'016			2'308'604
	- Dont immeubles commerciaux à usage propre				5'219	373'153	266'015				644'388
	- Dont autres immeubles commerciaux					346'143	478'262	1'082			874'171
	- Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles <sup>2</sup>						42'927	112'911			155'839
10	Positions en défaut						129'677	166'951			296'628
11	Autres positions	106'858					218'158	3'851			328'867
<b>12</b>	<b>Total</b>	<b>3'970'557</b>	<b>3'535'345</b>	<b>6'860'789</b>	<b>2'511'637</b>	<b>2'482'672</b>	<b>2'267'348</b>	<b>334'600</b>			<b>21'962'948</b>

<sup>1</sup> Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises ne sont pas intégrées à ce tableau.

<sup>2</sup> La ligne - Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles - (art 72e, al. 1, OFR) doit inclure les crédits pour des objets d'habitations qui ne sont pas à usage propre selon l'art. 72e, al.2 et 5, OFR.

## TABLEAU CR5

### Risque de crédit : positions par classes de positions et pondération en fonction des risques selon l'AS-BRI<sup>1</sup>

en milliers de francs

		a	b	c	d
Pondération en fonction des risques		Positions au bilan	Positions hors bilan avant application des facteurs de conversion en équivalent-crédit	Facteur de conversion en équivalent-crédit pondéré moyen	Somme des positions exposées au risque de crédit après application de facteurs de conversion en équivalent-crédit et mesures visant à atténuer le risque
1	Moins de 40 %	14'270'762	512'736	18,7 %	14'366'691
2	40 à 70 %	4'565'300	336'650	12,0 %	4'605'704
3	75 %	354'790	219'926	11,9 %	380'862
4	85 %	7'742	3	10,0 %	7'743
5	90 à 100 %	1'958'405	483'806	26,7 %	2'087'424
6	105 à 130 %	129'463	133'998	37,7 %	179'924
7	150 %	299'690	46'966	14,9 %	306'685
8	250 %	27'915			27'915
9	400 %				
10	1250 %				
11	<b>Total</b>	<b>21'614'067</b>	<b>1'734'085</b>		<b>21'962'948</b>

<sup>1</sup> Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises ne sont pas intégrées à ce tableau.

## TABLEAU CRE

### IRB : indications relatives aux modèles

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit.

Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (*Internal Ratings-Based Approach*).

## TABLEAU CCRA

### Risque de crédit de contrepartie : indications générales

Les informations relatives à la gestion du risque de crédit de contrepartie sont présentées au ch. 3.1 Risques de crédit Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires de l'annexe aux comptes annuels (p. 65 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU CCR5

### Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés pour les positions exposées au risque de crédit de contrepartie

en milliers de francs

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFT	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés fournies
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		1'920		60'489		
Créances sur la Confédération						49'944
Créances sur des services gouvernementaux					10	
Emprunts d'entreprises						
<b>Total</b>		<b>1'920</b>		<b>60'489</b>		<b>49'944</b>

## TABLEAU CCR8

### Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales (CCP)

en milliers de francs

	a	b
	EAD (post-CRM)	RWA
18 Marges initiales non ségréguées	69'947	

## TABLEAU SECA

### Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation

La Banque Cantonale du Valais n'effectuant pas d'opérations de titrisation, elle ne doit pas publier ce tableau.

## TABLEAU MRA

### Risques de marché : indications générales

Les informations relatives à la gestion des risques de marché sont présentées au ch. 3.3 Risques de marché de l'annexe aux comptes annuels (p. 66-67 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU MRB

### Risques de marché : indications en cas d'utilisation de l'approche des modèles

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de marché.

Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche des modèles.

## TABLEAU MR3

### Risques de marché : fonds propres minimaux selon l'approche standard simple

en milliers de francs

		a	b	c	d
		Produits <i>outright</i>	Options		
			Procédure simplifiée	Procédure delta-plus	Analyse par scénario
1	Risque de taux d'intérêt		n/a	n/a	n/a
2	Risque de cours des actions		n/a	n/a	n/a
3	Risque sur les matières premières	827	n/a	n/a	n/a
4	Risque de change et risque de cours de l'or	139	n/a	n/a	n/a
5	Titrisations		n/a	n/a	n/a
6	<b>Total</b>	<b>965</b>			

## TABLEAU CVAA

### Risque de CVA : indications qualitatives générales sur la gestion des risques de CVA

Les indications qualitatives générales sur la gestion des risques de CVA sont décrites aux ch. 3.1 Risques de crédit - Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires (p. 65 du rapport de gestion 2025) et ch. 6 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et opérations de couverture (p. 70 du rapport de gestion 2025) de l'annexe aux comptes annuels.

La Banque applique l'approche de base réduite conformément à l'art. 77h al. 1 OFR.

## TABLEAU ORA

### Risques opérationnels : indications qualitatives sur la gestion des risques opérationnels

Les informations relatives à la gestion des risques opérationnels sont présentées au ch. 3.5 Risques opérationnels de l'annexe aux comptes annuels (p. 67-68 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU OR3

### Risques opérationnels : fonds propres minimaux

en milliers de francs		a
1	Composante indicateur d'activité ( <i>business indicator component</i> , BIC)	35'863
2	Multiplicateur interne des pertes ( <i>internal loss multiplier</i> , ILM)	1.00
3	Fonds propres minimaux pour le risque opérationnel	35'863
4	Positions pondérées en fonction des risques (RWA) pour les risques opérationnels	448'291

Les fonds propres minimaux nécessaires pour couvrir les risques opérationnels sont calculés selon l'approche standard pour les risques opérationnels (art. 90 OFR).

La Banque applique le multiplicateur interne des pertes de 1 conformément à l'art. 92d al. 4 OFR.

## TABLEAU IRRBBA

# Risques de taux d'intérêt : objectifs et directives pour la gestion du risque de taux d'intérêt du portefeuille bancaire

### a. Définition de l'IRRBB aux fins de gestion et de mesure du risque

Le risque de taux dans le portefeuille de la Banque (*IRRBB : Interest rate risk in the banking book*) est défini comme la perte potentielle encourue sur la marge nette d'intérêt ou une baisse de la valeur des fonds propres en cas de variation des taux d'intérêt sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan du portefeuille de la Banque.

Deux types de risques de taux d'intérêt significatifs pour la Banque sont pris en considération dans le cadre de l'*Asset and Liability Management* :

- Le risque de révision de taux, qui résulte du décalage temporel (pour les taux fixes) ou de la révision (pour les taux variables) des taux des actifs, des passifs et des positions du hors bilan.
- Le risque de base décrit l'incidence des variations des taux d'intérêt pour les instruments qui ont des échéances similaires, mais dont l'évaluation repose sur des taux d'intérêt différents.

### b. Stratégies supérieures de la banque aux fins de gestion et d'atténuation de l'IRRBB

Dans le cadre de la planification à moyen terme approuvée par le Conseil d'administration, la Banque poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net approprié, généré par les intérêts, sur l'ensemble des cycles de taux et de marché.

Les transformations d'échéances en rapport avec les affaires bancaires, les besoins de la clientèle et l'évolution du marché s'accompagnent de risques de taux d'intérêt. Le refinancement des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires par les dépôts à vue et à terme de la clientèle, des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales suisses et l'émission d'emprunts obligataires, de même que la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, permettent de limiter ces risques.

Des limites stratégiques et opérationnelles sont définies par la Direction générale et approuvées par le Conseil d'administration. La situation des risques de taux est présentée au Comité ALCO (*Asset-and-Liability-Management-Committee*) et à la Direction générale. La Direction générale est informée mensuellement sur le respect des limites d'appétence et le Conseil d'administration trimestriellement.

Le Comité ALCO est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux. Le comité ALCO décide des opérations nécessaires à la gestion / couverture des risques de taux, de structure du bilan / compte de résultat et des liquidités, dans le cadre des limites déterminées par la Direction générale et le Conseil d'administration.

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont pilotés et surveillés de manière centralisée par le comité ALCO. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres et la projection des revenus. Le département Risk Management & Contrôle interne est responsable de la mesure et du contrôle des risques de taux ainsi que de leur reporting.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux des positions à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs

taux d'intérêts du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Le Comité ALCO réexamine la pertinence des clés de réplication au moins une fois par an. En cas d'adaptation, le Conseil d'administration en est informé.

### c. Périodicité du calcul des mesures de l'IRRBB de la banque et description des mesures spécifiques utilisées par la banque afin d'évaluer sa sensibilité à l'IRRBB

L'exposition aux risques de taux est calculée mensuellement, principalement par la détermination de valeurs  $\Delta EVE$  (perspective de la valeur économique) et  $\Delta NII$  (perspective des bénéfices) et par des simulations.

### d. Scénarios de chocs de taux et de crise utilisés par la banque afin d'évaluer les modifications des valeurs économiques et des revenus

La Banque modélise les scénarios réglementaires suivants, définis dans la Circ.-FINMA 2019/2 Risques de taux - banques :

- Scénarios de choc de taux (calculs  $\Delta EVE$ ) : variation parallèle de  $\pm 150$  points de base, steeper / flatter, taux d'intérêt à court terme en hausse ou en baisse.
- Scénarios de choc (calculs  $\Delta NII$ ) : scénario de base, baisse / hausse des taux.

D'autres scénarios alternatifs relatifs à la  $\Delta NII$  ainsi que, ponctuellement, des scénarios de stress impliquant en particulier des hausses importantes et subites sont également appliqués.

### e. Lorsque les hypothèses de modélisation de la banque utilisées dans le système de mesure interne du risque de taux diffèrent significativement des hypothèses de modélisation prévues dans le tableau IRRBB1 pour calculer $\Delta EVE$ en vue de la publication : description de ces hypothèses et indication dans quelle direction elles ont un impact ainsi que du bien-fondé de telles hypothèses, par exemple données historiques, analyses publiées, évaluations de la gestion et analyses

S'agissant du  $\Delta EVE$ , les hypothèses de modélisation utilisées dans le système interne de mesure du risque de taux de la banque ne divergent pas des données figurant au tableau IRRBB1. Concernant le calcul des valeurs  $\Delta NII$ , le scénario de base de la banque ne diverge pas des données figurant au tableau IRRBB1.

L'impact sur les revenus tient compte d'un taux plancher à 0 % pour les prestations de la clientèle portant un taux positif et intègre les hypothèses de renouvellement des positions à taux fixe selon leurs caractéristiques de durée et de pricing observables historiquement.

## TABLEAU IRRBBA

# Risques de taux d'intérêt : objectifs et directives pour la gestion du risque de taux d'intérêt du portefeuille bancaire

### f. Façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que traitement comptable y relatif

Le risque de taux résultant de la transformation des échéances est limité au moyen de positions à taux fixe et d'instruments financiers dérivés (IRS). Le traitement comptable en vigueur appliqué aux opérations de couverture est décrit au ch. 6 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et opérations de couverture de l'annexe aux comptes annuels (p. 70 du rapport de gestion 2025).

### g. Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer $\Delta EVE$ et $\Delta NII$ dans le tableau IRRBB1, en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBA1

#### Modification de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta EVE$ )

Détermination des flux des paiements : prise en compte des marges de taux et des autres composantes :

- Les flux des paiements sont présentés en tenant compte des marges de taux.

Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en œuvre :

- Les flux des paiements permettant de déterminer le  $\Delta EVE$  sont calculés sur la base de contrats individuels.

Taux d'escompte - description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation :

- Les flux des paiements, y compris les marges de taux, sont actualisés sur la base des courbes du SARON et des swaps de taux (IRS-mid).

#### Modification des revenus attendus ( $\Delta NII$ )

Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs :

- Dans le cadre de la planification annuelle à moyen terme, le bilan de la période planifiée est simulé pour différents scénarios. Pour ce faire, la BCVS recourt à différentes combinaisons de scénarios de taux, de stratégies commerciales et de comportements de la clientèle. Des hypothèses sur l'évolution de la courbe des taux, les facteurs d'influence et les modèles de volumes et d'échéances sont ainsi formulés. Outre un scénario de base, des scénarios alternatifs ainsi que, ponctuellement, des simulations de résistance. Le scénario de base est recalculé sur un horizon de 12 mois en lui appliquant une variation de la courbe des taux de  $\pm 150$  points de base.

#### Positions variables

Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables :

- La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux du marché sur la base de critères d'optimisation prédéterminés (réplication). Pour les prestations actives à taux variables, les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation (*back-looking*).

Pour les prestations passives à taux variables, les évolutions des taux des produits en fonction de scénarios d'évolution des taux du marché servent de données de base à la simulation (*forward-looking*).

#### Positions comportant des options de remboursement

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements.

#### Placements à terme

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements. Au cas où des dépôts à terme seraient retirés prématurément, la valeur du marché s'applique.

#### Options de taux automatiques

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement automatique, non liées à des comportements.

#### Positions en dérivés

Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires :

- La Banque utilise les swaps de taux (IRS) pour la gestion du risque de taux. Elle contracte également des swaps de devises dans le cadre de sa stratégie de refinancement; ces instruments dérivés comprennent également une composante de taux.

#### Autres hypothèses

Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBA1 et IRRBB1, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux :

- Il n'y a pas d'autres hypothèses.

**TABLEAU IRRBBA1**
**Risques de taux d'intérêt : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux d'intérêt**

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée, non prédéterminées, de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont en CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont en CHF	Total	Dont en CHF
<b>Date de redéfinition du taux définie</b>							
Créances sur les banques	170	170		1.03	1.03	n/a	n/a
Créances sur la clientèle	2'004	1'992		3.43	3.45	n/a	n/a
Hypothèques du marché monétaire	2'297	2'297		0.02	0.02	n/a	n/a
Hypothèques à taux fixe	11'726	11'726		4.12	4.12	n/a	n/a
Immobilisations financières	1'718	1'714		4.10	4.10	n/a	n/a
Autres créances						n/a	n/a
Créances découlant de dérivés de taux	3'942	3'419		0.85	0.94	n/a	n/a
Engagements envers les banques	1'200	972		0.58	0.65	n/a	n/a
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'978	1'866		0.61	0.63	n/a	n/a
Obligations de caisse	70	70		1.46	1.46	n/a	n/a
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'947	5'947		4.31	4.31	n/a	n/a
Autres engagements						n/a	n/a
Engagements résultant de dérivés de taux	3'940	3'940		4.46	4.48	n/a	n/a
<b>Date de redéfinition du taux non définie</b>							
Créances sur les banques	175	70		0.08	0.08	n/a	n/a
Créances sur la clientèle	208	202		0.36	0.37	n/a	n/a
Créances hypothécaires variables	131	131		0.67	0.67	n/a	n/a
Autres créances	13	13		0.08	0.08	n/a	n/a
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	6'548	6'216		1.21	1.26	n/a	n/a
Autres engagements	35	2		0.08	0.08	n/a	n/a
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, résiliables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	4'354	4'354		2.46	2.46	n/a	n/a
<b>Total</b>	<b>46'457</b>	<b>45'101</b>		<b>2.79</b>	<b>2.87</b>	<b>7.00</b>	<b>7.00</b>

## TABLEAU IRRBB1

### Risques de taux d'intérêt : informations quantitatives sur la valeur actuelle et la valeur de rendement

en milliers de francs	Variation de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta$ EVE)		Variation des rendements attendus ( $\Delta$ NII)	
	31.12.2025	30.06.2025	31.12.2025	30.06.2025
Déplacement parallèle vers le haut	-48'131	-64'556	82'616	79'653
Déplacement parallèle vers le bas	121'315	126'005	-54'752	-40'859
Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme (choc dit <i>steepener</i> )	-32'311	-35'456	n/a	n/a
Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme (choc dit <i>flattener</i> )	35'011	30'737	n/a	n/a
Hausse des taux à court terme	12'328	3'314	n/a	n/a
Baisse des taux à court terme	23'091	26'150	n/a	n/a
Maximum	-48'131	-64'556	-54'752	-40'859
Fonds propres de base (Tier 1)	1'646'719	1'584'468		

#### $\Delta$ EVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle à taux variable.

#### $\Delta$ NII

Sur la base du bilan actuel, en cas de hausse des taux d'intérêt, les produits des actifs variables et des IRS augmenteraient davantage que les charges liées aux prestations passives de la clientèle à taux variables. Quant aux prestations actives et passives à taux fixes, elles sont renouvelées à échéance aux nouvelles conditions. Il résulte de cette simulation une augmentation des résultats nets d'intérêts.

La simulation d'un déplacement vers le bas impacte principalement les prestations actives et passives à court terme. L'influence sur les dépôts des clients est limitée, car aucune condition négative n'a été appliquée aux dépôts des clients en cas de réduction des taux d'intérêt pour la simulation.

Les avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse sont intégrés aux actifs variables.

## TABLEAU LR1

### Ratio de levier (*leverage ratio*) : réconciliation entre les actifs au bilan et l'engagement total

en milliers de francs		a
Objet		en CHF
1	Total des actifs selon les comptes publiés	22'042'237
8	Ajustements relatifs aux dérivés	-23'278
10	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan suite à la conversion des opérations hors bilan en équivalents-crédits	371'323
<b>13</b>	<b>Engagement total soumis au ratio de levier</b>	<b>22'390'283</b>

## TABLEAU LIQA

### Liquidités : gestion des risques de liquidités

Les informations sur la gestion du risque de liquidité sont présentées au ch. 3.4 Risques de liquidités de l'annexe aux comptes annuels (p. 67 du rapport de gestion 2025).

## TABLEAU LIQ1

### Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio, LCR*)

Le LCR mesure si une banque dispose de suffisamment de liquidités pour survivre à un scénario de crise de liquidité de 30 jours.

Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours.

Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples : retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple : remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Le ratio minimum légal est fixé à 100 %.

#### Variations et facteurs significatifs du ratio LCR

Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2025, la mesure mensuelle du ratio LCR a oscillé entre 159 % et 187 %.

Les HQLA sont demeurés à un niveau élevé dépassant 4,1 milliards de francs au 31 décembre 2025.

Ils couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients.

#### Composition des HQLA

Au 31 décembre 2025, les HQLA sont composés à plus de 70 % de liquidités et d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse. Le reste est composé de titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités.

#### Concentration des sources de financement

La BCVS développe les services d'une banque universelle de proximité.

Ses sources de financement privilégiées, les dépôts à vue et à terme de la clientèle, sont complétées par des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales suisses et par l'émission d'emprunts obligataires.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, la BCVS opère également sur le marché monétaire.

#### Positions en dérivés et obligations de garanties possibles

Le tableau 8.4 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) en milliers de francs de l'annexe aux comptes annuels détaille la nature et le volume des opérations sur dérivés traitées par la BCVS (p. 74 du rapport de gestion 2025).

Toutes les contreparties bancaires aux produits dérivés gré à gré ont conclu des contrats de compensation, de sorte que le risque de défaillance net (valeurs de remplacement positives moins négatives) doit être couvert par des garanties en espèces ou en titres auprès de la contrepartie. Afin de déterminer le risque potentiel de tels paiements, le paiement le plus élevé effectué sur une période de 30 jours à destination ou en provenance de la contrepartie au cours des deux dernières années est calculé et pris en compte dans le LCR en tant que sortie de trésorerie. Au 31 décembre 2025, cela correspond à un montant de CHF 135,8 millions de francs.

#### Asymétries de devises dans le LCR

Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2025, plus de 94 % des engagements inscrits au bilan étaient libellés en francs suisses.

## TABLEAU LIQ1

### Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio, LCR*)

en milliers de francs

	3 <sup>e</sup> trimestre 2025 (valeurs moyennes mensuelles)		4 <sup>e</sup> trimestre 2025 (valeurs moyennes mensuelles)		
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	
<b>A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>					
1	Total des HQLA	n/a	4'301'965	n/a	4'413'059
<b>B. Sorties de trésorerie</b>					
2	Dépôts de détail (clientèle de particulier)	6'607'625	537'005	6'671'793	540'632
3	- Dont dépôts stables	2'968'340	148'417	2'997'940	149'897
4	- Dont dépôts moins stables	3'639'285	388'588	3'673'853	390'735
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2'687'014	1'754'627	2'749'232	1'781'768
7	- Dont dépôts non opérationnels de toutes les contreparties	2'550'348	1'617'960	2'658'065	1'690'601
8	- Dont titres de créances non garantis	136'667	136'667	91'167	91'167
9	Financements garantis de clients commerciaux ou de gros clients et swaps de sûretés	n/a		n/a	
10	Autres sorties de trésorerie	1'963'155	344'628	1'946'006	320'036
11	- Dont sorties de trésorerie associées à des opérations sur dérivés et à d'autres transactions	149'798	149'798	136'584	136'584
12	- Dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, opération de financement de titres et autres facilités de financement analogues	22'667	22'667	10'000	10'000
13	- Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	1'790'690	172'163	1'799'422	173'452
14	Autres engagements de financement contractuels	61'828	61'828	60'516	60'516
15	Autres engagements de financement conditionnels	20'705	1'035	26'440	1'322
16	<b>Somme des sorties de trésorerie</b>	<b>n/a</b>	<b>2'699'123</b>	<b>n/a</b>	<b>2'704'274</b>
<b>C. Entrées de trésorerie</b>					
17	Opérations de financement garanties, par reprises de pension ( <i>reverse repos</i> )				
18	Entrées de trésorerie provenant de créances pleinement performantes	202'786	24'851	198'383	10'433
19	Autres entrées de trésorerie	180'314	180'314	164'123	164'123
20	<b>Somme des entrées de trésorerie</b>	<b>383'100</b>	<b>205'165</b>	<b>362'506</b>	<b>174'556</b>
<b>Valeurs apurées</b>					
21	Somme des HQLA	n/a	4'301'965	n/a	4'413'059
22	Somme nette des sorties de trésorerie	n/a	2'493'958	n/a	2'529'718
23	<b>Ratio de liquidités à court terme (LCR) (%)</b>	<b>n/a</b>	<b>172,5 %</b>	<b>n/a</b>	<b>174,4 %</b>

## TABLEAU LIQ2

### Liquidités : informations relatives au ratio de financement (*net stable funding ratio, NSFR*)

Le NSFR démontre la stabilité du financement d'une banque à l'horizon d'un an. Le financement est stable lorsque les actifs et les positions hors bilan sont financés durablement et de manière viable.

Le NSFR est calculé comme le ratio entre le refinancement stable disponible (*Available Stable Funding, ASF*) et le financement stable exigé (*Required Stable Funding, RSF*). Le ratio minimum légal est fixé à 100 %.

En se situant à 125,51% au 31 décembre 2025 (124,35% au 30 septembre 2025), le ratio NSFR illustre la stabilité du mode de financement de la Banque.

Le refinancement stable disponible (ASF) provient des fonds propres ainsi que, principalement, des dépôts à vue et à terme de la clientèle, des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales suisses et des emprunts obligataires, sources privilégiées de refinancement de la Banque. Quant au financement stable exigé (RSF), il résulte majoritairement des Créances sur la clientèle et des Créances hypothécaires.

Le ratio NSFR ne contient pas d'actifs et engagements interdépendants.

en milliers de francs

		30.09.2025					31.12.2025				
		a	b	c	d	e	a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Indications sur le refinancement stable disponible (<i>available stable funding, ASF</i>)</b>											
1	Instruments de fonds propres	1'650'436				1'650'436	1'713'719				1'713'719
2	- Fonds propres pris en compte avant application des déductions prudentielles	1'650'436				1'650'436	1'713'719				1'713'719
4	Dépôts de particuliers et de petites entreprises :	8'879'904	187'038	33'083	35'871	8'442'123	8'909'480	130'988	30'262	39'004	8'418'373
5	- Dépôts stables	4'289'172	26'530	8'894	14'257	4'122'624	4'284'678	21'234	8'345	13'655	4'112'199
6	- Dépôts moins stables	4'590'732	160'508	24'189	21'614	4'319'500	4'624'802	109'754	21'917	25'349	4'306'174
7	Moyens de financement provenant de clients commerciaux et de gros clients, sans les petites entreprises ( <i>wholesale</i> ) :	1'781'954	833'239	318'538	222'460	1'433'944	1'851'120	1'063'336	475'928	159'938	1'490'026
8	- Dépôts opérationnels										
9	- Autres moyens de financement	1'781'954	833'239	318'538	222'460	1'433'944	1'851'120	1'063'336	475'928	159'938	1'490'026
10	Passifs qui dépendent d'actifs										
11	Autres engagements	327'134	2'188'107	315'618	5'110'675	5'269'809	248'171	1'638'975	680'003	4'987'483	5'326'002
12	- Engagements résultant d'opérations sur dérivés	n/a			3'675	n/a	n/a			1'483	n/a
13	- Autres engagements et instruments de fonds propres	327'134	2'188'107	315'618	5'107'000	5'269'809	248'171	1'638'975	680'003	4'986'000	5'326'002
14	<b>Total de l'ASF</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>16'796'312</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>16'948'119</b>

**TABLEAU LIQ2**
**Liquidités : informations relatives au ratio de financement (*net stable funding ratio, NSFR*)**

en milliers de francs

	30.09.2025					31.12.2025					
	a	b	c	d	e	a	b	c	d	e	
	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	
	Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		
<b>Indications relatives au financement stable requis (<i>required stable funding, RSF</i>)</b>											
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	n/a	n/a	n/a	n/a	319'260	n/a	n/a	n/a	n/a	304'414
16	Dépôts opérationnels de la banque auprès d'autres établissements financiers		49'190			24'595		47'870			23'935
17	Créances et titres qui ne sont pas en souffrance	622'475	1'114'760	786'113	14'115'789	12'695'810	551'003	1'072'575	867'818	14'247'476	12'743'132
19	- Créances qui ne sont pas en souffrance envers des entreprises du secteur financier, garantis ni par des HQLA de catégorie 1 ni par des HQLA de catégorie 2a ou non garantis	4'708	94'188	32'750	140'313	175'525	4'571	94'570	2'500	135'553	155'560
20	- Créances qui ne sont pas en souffrance envers des entreprises hors secteur financier, des clients privés ou de petites entreprises, des gouvernements centraux, des banques centrales, des corporations territoriales subordonnées, d'autres collectivités de droit public et des banques multilatérales de développement, dont :	405'527	176'578	118'490	1'601'871	1'810'997	342'577	157'954	135'763	1'562'837	1'722'021
21	- comportant une pondération en fonction des risques inférieure ou égale à 35 % selon l'AS-BRI				233'630	151'859				239'826	155'887
22	- Créances hypothécaires non grevées sur immeubles d'habitation, dont :	139'180	843'994	624'878	12'313'828	10'591'381	132'917	815'078	709'466	12'395'752	10'662'389
23	- comportant une pondération en fonction des risques inférieure ou égale à 35 % selon l'AS-BRI	86'526	603'179	476'036	7'820'089	6'421'685	83'550	603'592	525'524	8'024'921	6'597'004
24	- Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les actions négociées en bourse	73'059		9'994	59'777	117'908	70'938	4'973	20'089	153'334	203'163
25	Actifs qui dépendent de passifs										
26	Autres actifs				378'452	378'452				341'918	341'918
30	- Engagements résultant d'opérations sur dérivés, après déduction des sûretés déposées sous forme de marges variables	n/a			1'350	1'350	n/a			1'024	1'024
31	- Tous les actifs résiduels				377'102	377'102				340'894	340'894
32	Positions hors bilan	n/a			1'793'417	89'671	n/a			1'794'846	89'742
<b>33</b>	<b>Total du RSF</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>13'507'788</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>13'503'141</b>
<b>34</b>	<b>Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>124,3 %</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>125,5 %</b>

## **Gouvernance d'entreprise**

La gouvernance d'entreprise est décrite dans la partie Gouvernance d'entreprise du rapport annuel (p. 22 du rapport de gestion 2025).

## **Risques Financiers liés au climat**

Les informations relatives à la gestion des risques financiers liés au climat sont présentées dans le Rapport Climat 2025.

